

Demande d'attribution d'un Ticket Loisirs Jeunes - 2025

Le Ticket est nominatif et sous condition de ressources : **QF < 850€ au 1^{er} janvier de l'année en cours**. Il ne peut pas être utilisé pour un autre enfant ni pour une année différente que celle mentionnée.

IMPRIME A RENVOYER AVANT le 1^{er} décembre 2025 par mail : ccss48.accueilsocial@caf.fr

N° de l'Allocataire :

NOM – Prénom de l'Allocataire :

Adresse :

.....

Sollicite l'attribution du TICKET LOISIRS JEUNES en faveur de mon enfant :

..... Né(e) le : .../.../.....

Signature de l'Allocataire

A COMPLETER PAR LA STRUCTURE ACCUEILLANT LE JEUNE : merci d'écrire à l'encre noire.

NOM - Prénom du jeune :

Date de Naissance :

Date d'Inscription :

Période d'inscription :

Montant de la Cotisation Payé par la Famille :

Dénomination de la Structure :

Numéro de téléphone :

Nom du Responsable :

Adresse :

.....

Obligatoire : (l'absence de numéro est un motif de refus de paiement de l'aide).

→ N° de déclaration en Préfecture ou SDJES48 pour les Clubs et Associations (pas le numéro SIRET)

.....

→ Ou joindre la copie de la Carte d'abonnement nominative cinéma (facturette)

→ Ou si inscription auprès de EDML préciser le Lieu :

Cachet de la Structure – Signature du Responsable
(club – cinéma – association - edml...)

ATTENTION : La loi punit de peines sévères (jusqu'à trois ans de prison et 45 734.71 € d'amende) quiconque se rend coupable de fausses déclarations (Article L. 441-1 du Nouveau Code Pénal).

O
B
L
I
G
A
T
O
I
R
E